

CINÉMA POUR LES COLLÉGIENS

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez **OFFRE** 1 place de cinéma à chaque collégien de la commune

Distribution sur présentation du carnet de correspondance



PERMANENCES DE DISTRIBUTION	HORAIRES	LIEU
Mercredi 14 décembre	14h00 - 16h00	Mairie
Mercredi 21 décembre	14h00 - 16h00	Mairie
Samedi 14 janvier	09h30 - 11h30	Mairie
Samedi 21 janvier	09h30 - 11h30	Mairie

